

Image not found or type unknown



Agent de maitrise - retraite

Par **pau84**, le **15/03/2010** à **19:39**

Bonjour, je suis Agent de Maîtrise dans la "Prestation de services". j'ai un brut de 2000€ (en base : 1600 € + heures sup' : 230€ + Prime rémunération variable: 170€) ; je suis responsable d'Activité depuis mai 2005. ma question = Combien puis-je prétendre à la Retraite? ; est-t-il préférable de demander un statut Cadre? merci !!!!
Pau84